Michel BRANCIARD.

19 avril 1996.

L'EXCLUSION. L'ETAT DES SAVOIRS.

Ce livre publié à "La Découverte", sous la direction de Serge Paugam, tente à travers de multiples contributions de chercheurs (plus de quarante) de faire le point sur les différentes approches de ce que l'on appelle aujourd'hui communément "l'exclusion". Il n'est pas question d'en faire une synthèse (l'ouvrage a 582 pages), pas plus que de donner une définition de l'"exclusion" qui n'est pas un concept scientifique.

Nous nous contenterons de repérer en quoi le phénomène désigné ainsi aujourd'hui diffère ou se rapproche de phénomènes analysés dans le passé, de voir aussi les différences d'un pays à l'autre. A travers certaines contributions concernant, les trajectoires de l'exclusion, les identités des exclus et les territoires où ces phénomènes se développent, nous tenterons d'examiner les mécanismes qui conduisent à la reproduction ou à l'accentuation des inégalités, au relâchement du lien social. Enfin nous nous interrogerons sur la nature et l'efficacité des politiques sociales proposées et mises en oeuvre pour lutter contre l'exclusion.

COMPARAISONS TEMPORELLES ET SPATIALES.

LES MARGINAUX DANS L'HISTOIRE.

Robert Castel (pp 32 à 41) note que le terme de marginal, dans une perspective historique renvoie "aux populations dont le mode de vie est marqué par le vagabondage, la mendicité, la criminalité et les métiers infâmes". Durant au moins quatre siècles, du XIVè au XVIIIè, dans des sociétés organisées selon les principes de la loi, de l'ordre, de la religion, subsistent de larges zones de turbulences variables certes selon les temps et les lieux, mais ayant un certain nombre de traits communs.

Ces populations sans patrimoine ni travail réglé sont condamnées à vivre d'expédients (au premier rang la mendicité). Les autorités s'efforcent de distinguer une mendicité acceptable, celle du pauvre appartenant encore à une communauté et inapte au travail, d'une mendicité combattue, celle des vagabonds adeptes d'une vie vouée à l'oisiveté qu'il faut mettre de force au travail ou condamner. On observe ainsi une oscillation constante entre charité et répression, sans que la limite entre les justiciables de l'une et de l'autre soit clairement tracée. En effet l'état de vagabond est l'aboutissement d'une trajectoire commençant par une première rupture avec un

enracinement territorial et se poursuivant par une série d'errances à la recherche d'un travail.

Le vrai marginal est celui qui a rompu ses attaches avec sa communauté: c'est un "désaffilié", un "étrange étranger" qui n'a rien à voir avec le pauvre qui vit "sur place, à sa place, la médiocrité de sa situation". Ce marginal est aussi un affranchi des contraintes de la morale caractérisé par l'instabilité de sa vie familiale et sexuelle (voir les récits concernant les "gueux" et les "paillardes").

Mais l'exclusion ne concerne pas que les seuls marginaux au sens où l'on vient de les définir. Par décision des autorités peuvent être "exclus" des hérétiques, des Juifs, des hommes atteints de troubles pathologiques: folie, lèpre...

Avec la double révolution industrielle et politique de la fin du XVIIIè siècle on assiste à une transformation de la marginalité elle-même. Ce sont en fait des marginaux qui alimentent en main d'oeuvre les premières concentrations industrielles. "Les nouvelles conditions de travail sont non seulement misérables, mais extrêmement précaires et ne permettent pas l'intégration des travailleurs industriels qui restent souvent, jusque tard dans le XIXè siècle des quasi-nomades". D'où l'assimilation "classes laborieuses-classes dangereuses". C'est pourtant ce prolétariat qui formera le noyau de la classe ouvrière, même si son intégration se fait dans la douleur et la subordination et laisse sur ses marges un "lumpenproletariat" qui incarne toujours la vieille association de la misère, du crime et de l'asocialité.

S'interrogeant sur la marginalité actuelle, Robert Castel se demande à quelles conditions "cet état fragile et instable, mais souvent aussi dynamique" conduit-il à des impasses (le basculement dans l'exclusion), permet-il des "formes de débrouille individuelle", ou est-il un facteur de changement social global?

DU PAUPERISME A L'EXCLUSION ACTUELLE.

Le paupérisme, décrit par les réformateurs sociaux du XIXè siècle, caractérisait l'entrée dans la société industrielle; la barbarie de l'industrialisation naissante rabaissait l'homme au travail, affaiblissait sa volonté et l'épuisait. L'exclusion actuelle traduit au contraire la crise structurelle de cette société industrielle et correspond à un refoulement hors de la sphère productive des populations les moins qualifiées.

Cependant paupérisme comme exclusion ont en commun précarité de l'emploi, absence de qualification, chômage, incertitude de l'avenir. Ces deux phénomènes, selon Serge Paugam (pp 7 à 19), "expriment l'émergence d'une nouvelle condition faite à la fois de privation matérielle - même si celle-ci apparaît incontestablement moins sévère aujourd'hui - de dégradation morale et surtout de désocialisation". Dans les deux cas l'accent est mis "sur le risque de perturbations pour la société dans son ensemble, tout en appelant, au moins indirectement à des réformes sociales".

C'est au milieu des années 1960 que la notion d'exclusion fait son apparition en France. Elle désignait alors "une survivance visible et honteuse d'une population maintenue en marge du progrès économique et du partage des bénéfices". Le phénomène apparaît comme marginal et les institutions sociales parlent d'inadaptation due à des déficiences individuelles. Le projet Stoleru, lors de la campagne présidentielle de Giscard en 1974 envisage un impôt négatif dont le principe consiste à verser aux familles dans le besoin une allocation variable avec leur revenu.

Publié à la même époque, le livre de René Lenoir "Les exclus" élargit le champ de la réflexion à divers types d'inadaptés sociaux: enfants pris en charge par l'aide sociale, mineurs en danger, délinquants, jeunes drogués, malades mentaux, alcooliques,

asociaux et marginaux. Pour l'auteur il ne s'agit nullement d'un phénomène individuel, mais de la résultante de phénomènes sociaux: urbanisation trop rapide et désordonnée, génératrice de ségrégations sociales et raciales, plus grande distance spatiale entre les générations, violence diffusée à la télévision, inadaptation et uniformisation du système scolaire, déracinement causé par la mobilité professionnelle.

Par ailleurs le problème n'est nullement marginal, il s'agit d'un processus en cours qui touche de plus en plus de personnes et se propage. Il importe de mettre en oeuvre une action fondée sur la prévention. Toute une série de mesures vont transformer le fonctionnement des services sociaux. Mais cette notion "d'exclusion" ainsi comprise dérangeait, notamment à gauche, à l'heure du programme commun et elle fut rapidement refoulée.

Pourtant, bientôt, avec l'accroissement du chômage on commence à s'intéresser au lien entre "précarité" et "pauvreté". Vers le milieu des années 1980 apparaît la notion de "nouveaux pauvres" qui ne sont plus des groupes marginaux jugés inadaptés au progrès, mais des couches de population parfaitement adaptées à la société moderne et victimes, malgré elles, de la conjoncture économique et de la crise de l'emploi. On utilisa cette notion de "nouvelle pauvreté" dans un esprit polémique pour critiquer l'action des socialistes au pouvoir, mais aussi pour promouvoir des actions de solidarité comme les "restaurants du coeur".

Ainsi aiguillonnés, les pouvoirs publics mettent en oeuvre des programmes d'urgence, tandis que sont tentées des expériences locales de compléments de ressources. En décembre 1988 la loi sur le RMI est adoptée à la quasi-unanimité.

Encore à cette époque, la notion d'exclusion est peu utilisée. Il faut attendre le début des années 1990 pour qu'elle revienne au premier rang, non seulement dans les médias, mais parmi les chercheurs, notamment ceux, économistes, juristes et sociologues associés à l'évaluation du RMI.

La connaissance des allocataires du RMI permit de se rendre compte de la diversité des situations et en même temps de constater "leur caractère instable et évolutif, ce qui rendait possible une analyse des processus pouvant conduire de la précarité à l'exclusion au sens d'un cumul de handicaps et d'une rupture progressive de liens sociaux" (S.Paugam).

D'une définition statique de la pauvreté fondée sur une approche monétaire, on est passé à une définition dynamique et multidimensionnelle. Pour certains experts d'Eurostat et des programmes communautaires sur les populations défavorisées, la notion d'exclusion a constitué au début des années 1990, une alternative à l'impasse à la fois méthodologique et conceptuelle dans laquelle les travaux traditionnels de mesure de la pauvreté avaient abouti.

L'exclusion telle qu'on l'entend désormais officiellement n'a plus grand chose à voir avec la définition qu'en donnait, par exemple, René Lenoir. Il ne s'agit plus de désigner des groupes sociaux , mais de souligner l'existence de processus pouvant conduire à des situations extrêmes. "Le succès de la notion est en grande partie lié à la prise de conscience collective d'une menace qui pèse sur les franges de plus en plus nombreuses et mal protégées de la population".

UNE PERCEPTION VARIABLE SELON LES PAYS EUROPEENS.

Analysant la force des contrastes nationaux, S.Paugam (pp 389 à 404), note qu'"à niveau de vie équivalent, être assisté n'a pas, pour un individu donné, le même sens et ne se traduit pas par les mêmes attitudes, lorsqu'il réside dans un pays où le chômage est limité et la pression communautaire sur les comportements déviants

forte, ou lorsqu'il vit, au contraire, dans une société où le chômage est structurel et l'économie parallèle développée. Dans le premier cas, l'individu est minoritaire et risque d'être fortement stigmatisé en éprouvant le sentiment de ne pas être à la hauteur des attentes collectives que son entourage peut nourrir à son égard; dans le second, il est moins marginalisé et a plus de chances de pouvoir retourner le sens de son statut social par les ressources matérielles et symboliques que peut lui procurer facilement l'économie souterraine."

Ainsi les sociologues des sociétés méditerranéennes soulignent souvent que les "pauvres" de leurs pays restent plus intégrés au système social que les "pauvres" des pays du Nord. Dans les pays du sud de l'Europe, où le taux de pauvreté est élevé, il est vrai, en effet, que les "pauvres" ou les chômeurs ne sont pas fortement stigmatisés. L'intégration sociale semble fondée principalement sur l'appartenance au réseau familial.

S.Paugam distingue ainsi pauvreté intégrée, pauvreté marginale et pauvreté disqualifiante. La pauvreté intégrée renvoie davantage à la question sociale de la pauvreté au sens traditionnel qu'à celle de l'exclusion sociale. Ceux que l'on appelle les pauvres sont nombreux et peu distincts des autres couches de la population. On trouverait des situations de ce type en Italie du Sud, dans certaines régions d'Espagne, en Grèce...

La pauvreté marginale: les pauvres et les exclus ne forment qu'une petite frange de la population. On peut prendre comme exemple les pays scandinaves. Les notions de pauvreté et d'exclusion ne sont pas placées au coeur du débat social, même si de plus en plus d'auteurs reconnaissent aujourd'hui les limites du "modèle suédois". La pauvreté reste pour beaucoup invisible, mais le statut des "pauvres" est fortement dévalorisé. Les populations qui s'adressent au service d'assistance dans ces pays risquent d'être perçues comme des "cas sociaux" ou des "rebuts de la société".

La pauvreté disqualifiante renvoie davantage à la question sociale de l'exclusion qu'à celle de la pauvreté proprement dite. Les exclus sont refoulés hors de la sphère productive et deviennent dépendants des institutions d'action sociale. De plus en plus de personnes sont confrontées à des situations de précarité par rapport à l'emploi, susceptibles de se cumuler avec plusieurs handicaps: faiblesse du revenu, médiocrité des conditions de logement et de santé, fragilité de la sociabilité familiale et des réseaux sociaux d'aide privée, participation incertaine à toute forme de vie sociale institutionnalisée. Ils ont le sentiment d'être pris dans un engrenage conduisant à l'inutilité sociale. La pauvreté disqualifiante génère une angoisse collective, car de plus en plus de personnes sont considérées comme appartenant à ces catégories, et beaucoup dont la situation est instable craignent de le devenir.

Ce type de pauvreté est d'autant plus probable que les sociétés sont confrontées à une forte augmentation du chômage et des statuts précaires sur le marché du travail (crise de la société salariale). Le rôle des solidarités familiales, sans avoir disparu s'est atténué et l'économie parallèle est trop contrôlée par les pouvoirs publics pour qu'elle puisse réellement offrir aux plus démunis un système d'activités de remplacement. En dépit de leurs différences, la France et la Grande Bretagne sont proches de ce type de pauvreté disqualifiante.

LA DISQUALIFICATION EXTREME: "L'UNDERCLASS" AMERICAINE.

Au début des années 1960 l'économiste Gunnar Myrdal allant contre l'optimisme ambiant prédit la cristallisation d'un noyau dur de chômeurs permanents, s'accompagnant d'une montée de comportements hors norme, de l'isolement social, de la criminalité, mais aussi de la démoralisation des familles sacrifiées sur l'autel de la modernisation économique. "Car, dans une société riche, à l'éthique puritaine,

centrée sur la compétition professionnelle, être dépourvu de travail, c'est se voir privé de tout moyen d'accéder à la dignité sociale".

Cette notion d'"underclass" que Myrdal prédit, sans guère utiliser le terme lui-même, trouve soudain un écho dans le domaine politique et médiatique au début des années 1980, mais dans une toute autre acception: elle est au centre d'un discours répressif et moralisateur. On dénonce les "comportements antisociaux" de cette underclass dont les membres "ne partagent pas les valeurs traditionnelles que sont le travail, l'argent, l'éducation, la famille, voire même la vie".

Ce qui tracasse désormais l'Amérique, comme l'explique Loïc Wacquant (pp 248-262), "ce n'est plus la misère écrasante et les chances de vie amputée des citadins les plus vulnérables, mais la criminalité violente, symbolisée par les gangs noirs, la dépravation morale supputée des pauvres, incarnée par la sexualité incontrôlée des adolescentes filles-mères du ghetto, et le poids fiscal jugé intolérable des programmes sociaux instaurés sous la pression des mouvements revendicatifs des années 1960".

L'un des best-sellers de 1982 juxtapose sous ce terme d'underclass quatre catégories de "ratés sociaux" qui n'ont pas grand-chose en commun: les "pauvres passifs" qui touchent les aides sociales, les "criminels de rue qui terrorisent la plupart des villes", les filous et truands de l'économie informelle, les "soûlots traumatisés, les vagabonds, les SDF et les malades mentaux"

La réinvention du terme "underclass" ("under" suggère quelque chose de bas de vil, de passif, mais aussi de honteux, de dangereux) est l'expression d'un revirement idéologique national, en l'occurrence le changement d'attitude des classes moyennes vis à vis des marginaux. On insiste sur le fait que la misère résulte de l'incurie personnelle des individus, on souligne les effets pervers des mécanismes de protection sociale, on circonscrit l'analyse aux seuls grands centres urbains, alors que la misère la plus écrasante se niche au sein des réserves indiennes et des comtés ruraux du delta du Mississipi.

L.Wacquant souligne les dangers de cette notion telle qu'elle s'exprime depuis les années 1980: "les notions empruntées à la perception et au sens commun journalistique condamnent à l'infirmité sociologique dans la mesure où elles enferment l'analyse dans les limites d'un objet préfabriqué selon les préjugés sociopolitiques du moment (...). Il importe, à ce titre de veiller à ce que la notion d'"exclusion", à force de s'enfler démesurément, ne devienne pas elle aussi un obstacle à la compréhension des multiples dynamiques sociales qui alimentent le retour de la misère de la violence..." Il insiste aussi sur le fait que l'analyse sociologique doit s'attacher non à définir des "populations", mais aux mécanismes engendrant l'exclusion.

TRAJECTOIRES DE L'EXCLUSION.

On peut examiner les effets de certains mécanismes sur la production de l'exclusion, mais auparavant il convient d'insister sur le fait qu'elle est un processus complexe résultant de l'enchaînement de plusieurs causes.

UN PROCESSUS COMPLEXE.

Pour comprendre l'exclusion, il faut, explique Claude Dubar (pp 111 à 119), interroger les évolutions des politiques d'emploi, des fonctionnements du marché du

travail, mais aussi les transformations de la famille, des politiques urbaines, des quartiers périphériques.

Tous les chercheurs ayant recours à la notion d'exclusion insistent sur le rôle central du système productif dans sa genèse et son extension. On assiste à un véritable changement de modèle productif qui s'accompagne de nouveaux modes de gestion de l'emploi de la part des entreprises, mais aussi de l'Etat. C'est la raison pour laquelle de nombreux auteurs considèrent qu'il faut rechercher la racine de ce nouveau processus d'exclusion dans les évolutions du fonctionnement du marché du travail et notamment dans les mécanismes d'embauche.

Peu de travaux portent sur l'évolution de ces pratiques. Une thèse récente met en évidence "le fonctionnement de la discrimination à l'égard de ceux qui ne correspondent pas aux critères dits de "compétence" de la nouvelle norme d'emploi (autonomie, initiative, responsabilité). La possession d'un titre scolaire fonctionne souvent comme filtre, mais c'est avant tout la capacité à anticiper les attentes de l'employeur et à manifester sa conformité avec celle-ci qui apparaît décisive. Or cette capacité d'emploi est socialement conditionnée par toute la trajectoire antérieure et par le réseau de relations. Ceux qui ont eu des difficultés de socialisation et qui n'ont aucune relation à faire valoir sont généralement éliminés, soit par non-embauche, soit par licenciement en cas de plan social.

Mais l'exclusion ne peut se définir uniquement par la non-intégration dans le travail, c'est aussi une non-insertion dans la société socio-familiale, une dissociation du lien social, c'est à dire une "désaffiliation". On a là les deux faces d'une même condition. Il faut donc parallèlement aux changements du système productif s'intéresser aux modifications de la famille et de la sociabilité dans les sociétés contemporaines. C'est à l'occasion des procédures d'évaluation du RMI que l'on enregistra la surprise la plus forte: l'importance numérique de ceux déclarant vivre seuls, la grande majorité de ces personnes étant aussi sans emploi et nombreuses étant celles déclarant ne pas avoir de "logement à soi".

C.Dubar insiste sur ce qu'il appelle les transformations concernant la "socialisation", conçue à la fois comme processus d'acquisition d'un statut social et d'entrée dans l'âge adulte (socialisation "primaire") et comme mécanisme d'intégration au monde professionnel et de reconnaissance de la valeur sociale (socialisation "secondaire"). Ce qui est en question, ce sont, tout à la fois, les parcours scolaires, les modalités du passage de l'école à l'entreprise, les formes de mobilité au cours de la vie active et les processus de sortie de l'activité professionnelle.

"En combinant les étapes de non-accès à l'emploi (ou d'expulsion de l'emploi) et celles de la dissolution des relations sociales (ou de l'impossibilité d'en construire), on peut reconstituer le processus d'ensemble que l'on veut désigner sous le terme d'exclusion, qui n'est jamais une fatalité irréversible (ce qui rend le terme d'exclusion peu adéquat et même dangereux), mais une série d'enchaînements biographiques liés à des mécanismes structurels et qui peut toujours, avec des probabilités variables, faire place à d'autres enchaînements appuyés sur d'autres mécanismes."

PARCOURS PRECAIRES DES JEUNES.

Il existe plusieurs groupes dans la population des jeunes sortis tôt de la formation initiale. Pour définir les groupes à plus haut risque, Patrick Werquin (pp. 120 à 133) examine alternance entre emploi précaire et chômage, mais aussi relation entre vitesse d'accès à l'emploi et qualité de l'emploi trouvé. "Il n'est pas sûr que la durée d'accès au premier emploi pris comme première position rémunérée soit beaucoup plus longue qu'elle ne l'a été (...). Le cercle vicieux de la précarité se perpétue par le fait d'avoir accepté une situation précaire auparavant. Prendre trop vite un emploi

trop atypique rend sans doute les jeunes suspects au regard des normes plus ou moins explicites établies par les employeurs ou par le marché."

Par ailleurs "les jeunes connaissent désormais des itinéraires de primo-insertion chaotiques où les situations précaires se succèdent: c'est alors que les parcours de l'échec apparaissent potentiellement associés à un taux de passage en RMI, qui est de nature à instaurer la précarité sur une tranche d'âge bien au delà de la jeunesse".

Traitant de ces itinéraires, P. Werquin note que le parcours de l'individu sur le marché du travail (passage en chômage, en inactivité, en mesures jeunes ou en emplois de divers types) "explique presque à lui seul les chances de trouver un emploi et la nature de cet emploi par la suite. Très rapidement, les jeunes vont perdre leurs qualités et qualifications initiales et seul le cursus professionnel au sens large (succession des diverses séquences), déterminera les chances d'insertion futures. "Le "lac de retenue" que constitue la masse des jeunes en quête d'un emploi est alimenté par divers ruisseaux spécifiques (diplôme, spécialité de formation, etc...), mais lorsqu'ils séjournent longtemps dans l'eau du barrage, les jeunes perdent cette identité d'origine".

Est-ce à dire que les conditions initiales (type de diplôme ou spécialité) ne jouent aucun rôle? Pour l'auteur elles ne sont un déterminant fort que dans les premiers mois de la primo-insertion. Au delà de cette période, ce que le jeune peut faire valoir ou ce que l'employeur demande, c'est une expérience professionnelle. Pour les jeunes qui ne peuvent faire valoir une telle expérience, le meilleur moyen d'échapper à l'indifférenciation c'est de "séjourner le moins possible dans le lac".

Analysant les diverses études concernant l'évaluation des dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, P.Werquin en tire un certain nombre de conclusions. Les éléments les plus employables (diplômés en dessous du Bac, jeunes issus de l'apprentissage ou de spécialités de formations professionnelles) sont les premiers bénéficiaires des mesures qualifiantes (contrat de qualification ou d'adaptation), mesures qui permettent à certains de s'insérer rapidement. Les éléments "moins employables" accèdent à des mesures moins performantes (type CES) qui les insèrent moins souvent et moins durablement.

"Dans l'état actuel des connaissances, deux idées émergent. La première tient au fait que les effets mécaniques ne prouvent pas la réussite des mesures - les jeunes qui passent par les dispositifs ne sont pas au chômage pendant toute cette période, ils affichent donc des périodes de chômage plus courtes ou moins nombreuses - les dispositifs les plus longs (CES) peuvent apparaître artificiellement efficaces pour réduire la durée du chômage, mais ils ne débouchent que rarement sur un emploi. La seconde est la constatation que ces dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes a créé une hiérarchie ou confirmé celle que l'école avait mise en place. Il y a donc une sélection qui va faire bénéficier de ces dispositifs des éléments qui possèdent des caractéristiques différentes d'employabilité, ce qui rend l'évaluation d'autant plus difficile".

EXCLUSION JUVENILE.

Analysant le rapport des jeunes aux stages Olivier Galland (pp.183 à 192) note que pour une bonne partie des jeunes il correspond d'abord à une "stratégie d'attente légitimée et rémunérée" (la question de l'indemnité, même si elle est faible, joue, dans les familles aux faibles revenus un rôle important). Par ailleurs, le rapport aux stages est très souvent contradictoire et ambivalent; le jeune peut estimer que c'est un moyen de gagner un peu d'argent, et dans le même temps rejeter les pédagogies trop ouvertement "occupationnelles".

Selon des travaux récents des formes de rejet des structures publiques et parapubliques de prise en charge postscolaire sembleraient se développer rapidement depuis quelques années. Le recours au circuit des "petits boulots" est désormais privilégié par les jeunes et ce n'est que confronté à l'urgence qu'ils se tournent vers les organismes d'aide à l'insertion. Jazouli fait état de logiques de "débrouilles individuelles" et de la constitution de "groupes générationnels et affinitaires qui utilisent toute leur énergie et leur intelligence à monter des combines et des coups aux résultats immédiats et aux gains assurés".

Le dispositif d'insertion draine cependant un nombre important de jeunes en difficulté. Il apparaît aussi normal aujourd'hui à un jeune d'une cité de commencer sa vie postscolaire par un stage qu'il apparaissait normal, il y a 20 ans, au même type de jeune, de se faire embaucher dans l'entreprise où travaillait son père.

Outre l'aide apportée par les stages, même s'ils sont plus ou moins acceptés, O.Galland souligne l'importance de la solidarité familiale. Les garçons qui ont arrêté leurs études sans parvenir à acquérir un quelconque diplôme professionnel, prolongent pendant plusieurs années après la fin de leur scolarité la vie commune avec les parents. Un récente étude montre que, parmi ceux qui quittent avant le CAP, la moitié d'entre eux vivent au moins six ans au domicile familial avant de prendre leur indépendance, un quart connaît même une cohabitation avec leurs parents de dix ans ou plus après la sortie de l'école. La cohabitation des filles non diplômées avec les parents est à la fois moins fréquente et surtout beaucoup plus courte: pour la moitié des filles ayant quitté avant le CAP, cette phase a duré trois ans ou moins.

La solidarité familiale est donc massive: 78% des hommes de 20 à 24 ans au chômage vivaient en 1995 chez leurs parents. Chez les jeunes, le cumul d'une situation d'isolement résidentiel et d'une situation de chômage ou de précarité est relativement rare. C'est le cas selon l'INSEE de 7% des chômeurs de cet âge et de moins de 1% des effectifs de la classe d'âge. Une forte majorité de Français, notamment dans les milieux modestes, s'accordent sur la nécessité d'une forte solidarité des parents envers leurs enfants (enquête CREDOC 1995).

Une étude menée à Oullins et Sarcelles répartit les jeunes de 13 à 21 ans en groupes allant de l'insertion à l'exclusion. 60 à 63% des jeunes interrogés peuvent être considérés comme "insérés", tout en pouvant connaître une crise d'adolescence passagère; 22 à 24% seraient en voie d'insertion; 4 à 8% en situation de révolte combinant échec scolaire ou non-insertion professionnelle; 9 à 10% en "danger d'exclusion".

Ces constats rejoignent ceux d'une autre étude de Bruno Maresca selon laquelle, "malgré le fort sentiment d'incertitude qu'entraîne la difficulté d'accéder à l'emploi, les jeunes sont peu nombreux à se sentir marginalisés et se définissent en majorité comme étant plutôt bien intégrés à la société". Ce sentiment d'intégration est étroitement lié au fait d'avoir sa place dans un réseau de proches qui entretient la confiance en soi et la capacité à entrer en contact avec l'extérieur".

Dans sa conclusion O.Galland souligne qu'on est "parfois trop rapidement tenté d'assimiler l'ensemble des situations de "transition" à des situations "d'exclusion". La distinction est bien sûr ambiguë et une transition mal négociée peut toujours conduire à une exclusion durable. Mais si difficile qu'elle soit à établir, cette distinction analytique est néanmoins essentielle, car l'amalgame ne peut que nuire aux véritables exclus dont les politiques publiques ont besoin de définir précisément les contours et les caractéristiques pour espérer avoir quelque efficacité".

VULNERABILITE ECONOMIQUE DES MENAGES MONOPARENTAUX.

Mais la famille qui du fait de sa solidarité peut constituer une aide au jeune en transition, peut aussi par sa dissociation entraîner des risques d'exclusion.

Durant la période des années 60 et du début des années 1970, la dissociation des ménages, le divorce, est perçu en termes de risque d'inadaptation et de déviance pour les enfants. Mais à partir du milieu des années 1970, l'accent est mis sur le risque de précarité, voire de pauvreté de ces ménages. Ce changement de cap correspond également à l'apparition d'un nouveau concept pour qualifier ces situations: celui de "famille monoparentale" et à la création de mesures redistributives à destination de ces familles. Cette nouvelle notion a un double effet: 1) elle contribue à déstigmatiser certaines de ces situations (mères-célibataires, séparées, divorcées); 2) elle souligne les difficultés économiques associées au fait de devoir assumer seul(e) la responsabilité de son ou ses enfants.

Claude Martin (pp.172-182) analysant ces situations constate que les familles monoparentales représentent aujourd'hui environ 15% des familles avec enfants. Dans 87% des cas, il s'agit d'une mère vivant seule avec ses enfants et dans six cas sur dix, ces situations sont consécutives à une désunion et non plus au décès du conjoint comme par le passé.

Même si une minorité des familles monoparentales font l'objet de mesures de revenu minimum (environ un tiers), il est incontestable que nombre d'entre elles connaissent aujourd'hui la précarité. Une recherche récente a mis en évidence à partir de l'enquête "situations défavorisées" de 1986-87, les rapports qui existent entre chômage et rupture conjugale, l'un entraînant l'autre, et réciproquement, jusqu'à provoquer des situations de précarité, voire d'exclusion sociale.

Mais tous les ménages monoparentaux ne basculent pas dans la pauvreté. Les mères seules, actives sont, en 1990, selon l'INSEE 16% à être en dessous du seuil des très faibles revenus (revenu inférieur à 50% du revenu médian). En revanche elles sont 53% dans cette situation lorsqu'elles sont inactives. Le travail joue donc pour ces familles un rôle central et permet d'éviter dépendance et solitude. D'après l'enquête "emploi" de l'INSEE de 1992, 82% des mères seules avec au moins un enfant de moins de 25 ans étaient actives, très majoritairement à plein temps (contre 68% des femmes vivant en couple). Mais le chômage a progressé: en 1992: 17% des mères seules étaient au chômage contre 14% en 1989.

Si l'on compare ces données avec celles du Royaume Uni, on constate que la situation des ménages monoparentaux dans ce dernier pays est nettement moins favorable. Une proportion plus faible de femmes peut travailler à plein temps par suite de la grande faiblesse des services de garde à la petite enfance. 60% de femmes en situation monoparentales vivent en dessous du seuil de pauvreté (moitié du revenu médian). En 1993, les deux tiers des revenus des familles monoparentales du Royaume Uni provenaient de prestations sociales, 20% du travail et moins de 10% des pensions alimentaires.

Analysant les divers types de trajectoires pour la France, C.Martin note que l'instabilité familiale n'est pas toujours une source de fragilité, d'exclusion ou de désaffiliation. Par exemple pour les femmes actives ayant la quarantaine, avec des enfants d'age scolaire. Elles envisagent la monoparentalité comme une phase durable, l'enjeu étant l'indépendance. En revanche, pour celles qui étaient déjà vulnérables avant la rupture (femmes faiblement diplômées, sans expérience professionnelles, et dont la vie de couple ne les a nullement préparées à s'assumer de manière indépendante) on assiste à un renforcement de la vulnérabilité, du fait de la disparition d'une source de protection. Pour C.Martin, il semble donc "qu'il faille

demeurer prudent sur l'usage de la catégorie "famille" comme élément de compréhension des trajectoires sociales d'exclusion".

CHOMAGE DE LONGUE DUREE ET CHANCES D'EN SORTIR.

Analysant les trajectoires de ces chômeurs, Denis Fougère (pp.146 à 156) note que parmi les facteurs qui exposent les travailleurs au chômage de longue durée, les analyses ont tendance à mettre en avant les caractéristiques individuelles sur lesquelles, en période de fort chômage plus particulièrement, les employeurs fondent leur stratégie de sélection à l'embauche. Parmi ces caractéristiques il est commun de distinguer les caractéristiques individuelles démographiques (sexe, âge, nationalité, situation familiale) et les caractéristiques socio-économiques (formation initiale, qualification, trajectoire professionnelle antérieure). D'autres facteurs peuvent jouer, parfois de manière aussi importante: il s'agit de l'ancienneté au chômage, mais aussi de variables de conjoncture économique globale ou locale.

"Une opinion répandue affirme que le volume du chômage augmentant, le chômage de longue durée s'étendrait progressivement à toutes les catégories de la population. Sans être fausse, cette affirmation ne peut faire oublier que le risque de chômage de longue durée demeure inégalement réparti". Les travailleurs âgés y sont plus exposés que les jeunes, les femmes en sont victimes plus que les hommes. le risque est également plus élevé pour les travailleurs d'origine étrangère, pour les moins qualifiés et les moins éduqués. En général les travailleurs licenciés connaissent des durées de chômage significativement plus longues que ceux entrés au chômage à la suite d'une fin de contrat temporaire. Une étude de 1995 fait aussi apparaître le lien étroit entre certaines situations familiales (jeunes chômeurs vivant chez les parents, mères de familles précédemment inactives) et le risque de chômage de longue durée.

Les rares études consacrées à l'influence de la conjoncture économique montre que celle-ci, mesurée par l'évolution mensuelle des offres d'emplois, a un impact significatif sur les taux de sortie des chômeurs les moins anciens (en dessous d'un an), mais n'influence pas les taux de sortie des chômeurs de longue durée.

De nombreuses études ont depuis longtemps mis l'accent sur la baisse de la probabilité de sortie du chômage avec l'allongement du temps passé dans cet état, et se sont appuyées sur cette constatation pour affirmer que "l'employabilité" des chômeurs de longue durée est réduite tout à la fois par la perte progressive d'aptitudes et le découragement de ceux-ci et par les comportements sélectifs des employeurs. Pour D.Fougère cette argumentation "revient à considérer que tous les individus au sein d'une cohorte d'entrants au chômage sont initialement identiques (aux caractéristiques d'âge et de qualification près). La durée passée en chômage affecte leur capital humain, leur capacité productive et les différencie aux yeux des employeurs qui, de ce fait, préfèrent embaucher les chômeurs de courte durée".

Mais d'autres analystes ont une approche différente. Ils se fondent sur la composition hétérogène des cohortes d'entrants au chômage: certains chômeurs sont, dès le début, plus "employables" que d'autres; "les caractéristiques favorables à "l'employabilité" (goût pour le travail, motivation...) sont en général observables par les employeurs, mais pas par le statisticien". Une cohorte de chômeurs est initialement composé d'individus "mobiles" (hautement employables) et d'individus "stables" (faiblement employables), non repérables dans les fichiers administratifs ou dans les enquêtes par sondage. Les "mobiles" sortent du chômage plus rapidement et, de ce fait, la composition de la cohorte de chômeurs évolue vers une plus grande proportion de "stables", à faible taux de sortie.

"Deux argumentations s'affrontent donc: pour l'une, le temps passé en chômage a un effet significatif sur les chances d'en sortir et les politiques publiques de lutte contre

le chômage de longue durée doivent en tenir compte prioritairement; pour l'autre, le temps passé en chômage n'a qu'un effet secondaire, voire inexistant, et les efforts publics doivent être déployés dans d'autres directions".

Pour certains groupes d'individus, le chômage de longue durée est le prélude à un éloignement plus ou moins définitif de la sphère d'activité (chômeurs les plus âgés, les moins qualifiés ou ayant connu une interruption prolongée d'activité avant d'entrer en chômage). Pour d'autres le chômage de longue durée accroît le risque d'un retour rapide en chômage après des périodes d'emploi. A noter, par ailleurs qu'il apparaît que les employeurs classent et sélectionnent les chômeurs candidats à l'embauche en fonction de toute leur trajectoire antérieure de chômage et d'emploi plus qu'en fonction de la durée de la dernière période de chômage.

IDENTITES.

Un accord existe entre sociologues note Jean-Manuel de Queiroz (pp.295 à 309) pour critiquer l'ambiguïté du terme même d'"exclusion", notion sociale, plus que concept sociologique. "Parler d'exclus est flou: c'est regrouper sous une même étiquette des groupes sociaux ou des individus dont les situations sont sans commune mesure.

Pourtant diverses situations vécues, telles que la honte du chômeur, le mépris ressenti par le lycéen orienté vers les filières de l'échec, la disqualification de l'assisté... sont autant d'exclusions partielles ou totales de la "vie sociale normale" qui renvoient toutes à des atteintes à l'identité des personnes concernées.

CHOMAGE ET DYNAMIQUES IDENTITAIRES.

Didier Demazière (pp.335 à 343) s'efforce de cerner les effets du chômage de longue durée sur les identités sociales. "Les enquêtes disponibles ne mettent pas en évidence une appropriation par les chômeurs de la catégorie d'exclusion: aucun ne se définit comme "exclu", aucun n'utilise ce terme, ni pour dire "on m'a exclu", ni pour dire "je me suis exclu".

S'il s'agit de qualifier des comportements de retrait par rapport au marché du travail et à l'emploi, il faut être prudent dans l'interprétation des données recueillies. En effet, nombre de recherches empiriques récentes, menées, tant auprès de jeunes confrontés à des difficultés d'insertion que d'adultes repoussés aux marges du marché du travail, soulignent la place centrale du travail dans les aspirations des chômeurs et la définition de leur identité. L'obtention d'un emploi stable reste la norme commune.

Nombre d'allocataires du RMI "adoptent des stratégies de mise à distance des travailleurs sociaux, parce qu'ils veulent échapper au statut d'assisté, ne recherchent ni un stage de formation, ni un emploi provisoire, parce qu'ils aspirent à un véritable emploi".

Pourtant les identités des chômeurs ne sont nullement uniformes. "Le chômage total est massivement subi par les "travailleurs manuels": leur attachement au travail les expose à une grave crise de statut et les empêche d'adopter un statut de substitution ou de développer des réseaux relationnels indépendant de leur travail".

"En revanche, les jeunes travailleurs non-manuels, majoritairement des femmes, parviennent à inverser l'expérience du chômage, en s'investissant dans des activités

liées au statut d'étudiant, ou de création artistique, et développant des relations sociales indépendantes de l'activité professionnelle".

"Enfin ce sont surtout des cadres ou des jeunes contremaîtres ou technicien, en mobilité ascendante qui vivent la condition de chômeur de manière différée, en multipliant les activités de formation, de recherche d'emploi et de loisirs, et en luttant ainsi contre la déprofessionnalisation et la désocialisation."

Toutefois la correspondance entre types de chômage et catégories sociales n'est que relative, et d'autres facteurs, transversaux par rapport aux variables socio-démographiques habituelles, influencent le rapport au travail et l'expérience du chômage. Le niveau culturel, le statut matrimonial, les modes de vie, les pratiques de sociabilité, etc... peuvent aggraver la crise provoquée par la perte d'emploi ou, au contraire, rendre relativement positive l'épreuve du chômage. Les réactions au chômage dépendent de la combinaison complexe de variables hétérogènes.

MARGINALITES JUVENILES.

Telles qu'analysées par Trasher à Chicago en 1927, les "bandes" sont formées de jeunes de milieux populaires, la plupart appartenant à des familles de migrants, italiens ou polonais, connaissant des difficultés d'intégration à la société américaine. Il s'agit aussi de jeunes qui ont fréquenté la même école et font partie du même voisinage. La "bande" s'enracine dans une communauté dont elle reprend les traits caractéristiques. Elle n'est rien d'autre qu'une forme de sociabilité juvénile ancrée dans une culture et un univers social spécifique. Le passage à la délinquance reste un fait minoritaire, il survient dans des circonstances exceptionnelles, dues pour l'essentiel à un changement rapide qui remet en question l'organisation sociale (cas de la grande crise de 1929 aux Etats Unis).

Mais dans les années 1960, le phénomène analysé dans les divers pays occidentaux (blousons noirs en France, par exemple) change de sens. La délinquance des bandes de jeunes n'est pas due à une crise économique, à la pénurie d'emplois. L'origine est à chercher dans une nouvelle configuration culturelle qui pendant un temps obscurcit les repères, invalide les normes, remet en question les modèles de référence. C'est l'expression d'une crise culturelle d'ajustement à une société en pleine recomposition.

Pourtant les bandes décrites par Trasher en 1927, comme celles des années 1960 ont en commun un certain nombre de caractéristiques. La bande n'est pas seulement un moyen de passer le temps, elle est aussi recherche d'identité, invention d'une identité sociale que les jeunes les plus défavorisés ne peuvent trouver dans la société. L'appartenance à une bande, le positionnement en son sein, et le jeu des rivalités entre les bandes qui se partagent le même espace de voisinage, sont vecteurs d'une identité, de substitution, certes, mais génératrice d'une culture ou d'une contre-culture qui peut conduire à la délinquance.

Bandes organisées, structurées, avec un leader, des signes permettant une identification, un rituel, elles participaient de la "société industrielle" où prévalait autour d'une classe ouvrière un fort antagonisme de classe dont elles étaient l'expression.

Mais aujourd'hui, et sur ce point les chercheurs sont unanimes, de telles bandes ont disparu. "Elles n'ont plus qu'une existence mythique servant de référent à tel ou tel épiphénomène que la presse s'empressera de monter en épingle". En lieu et place, des jeunes - originaires des milieux populaires - qui restent dans les cités, "traînent" leur ennui, se rassemblent en petits groupes sporadiques et , parfois, de par la logique qui se développe dans ce monde à part, sont entraînés dans la délinquance. Les principaux facteurs incriminés sont facilement repérables. Au premier rang

d'entre eux le chômage et l'impossibilité de trouver un emploi. L'on est passé d'une marginalité culturelle à une marginalité plus économique, d'une marginalité temporaire, une manière de passer sa jeunesse avant de "se caser" à une marginalité à durée indéterminée qui, dans les cas les plus prononcés peut devenir définitive.

A observer ces jeunes en voie de marginalisation, Jean-Charles Lagrée (pp 321 à 334) note qu'on peut dire "que l'on sait ce que l'on quitte, mais que l'on ne sait pas, à moins de se faire prophète ou devin, vers ou l'on va. Ce que l'on quitte, c'est la classe ouvrière produite par la société industrielle, avec une identité, une culture, des références, des organisations, des régulations. Ce que l'on a, aujourd'hui, c'est la "galère".

F.Dubet souligne que "même lorsqu'ils sont actifs, ces jeunes ne parviennent pas à surmonter le sentiment d'être exclus de l'histoire, seule l'image d'une société développant l'autonomie de chacun a quelque chance d'être perçue, mais elle ne se construit en aucun projet de société et reste à l'état de songe (...). Tout cela reste plus dans les brumes de l'émotion, du désir ou du manque que dans une représentation nouvelle de la société".

Pour d'autres auteurs, comme Lagrée, la "galère" ne se réduit pourtant pas à l'absence de normes et à la décomposition. "Elle participe d'un processus de recomposition où les jeunes sont en première ligne". Ils résistent aux règles d'exclusion qui menacent de les emporter, ils affirment leur identité dans la vie des bandes locales beaucoup moins structurées et durables que jadis, ils développent des stratégies, tantôt individuelles quand il s'agit de leur propre devenir, tantôt collectives quand est en question leur positionnement dans l'espace local. Surtout, les solidarités familiales et communautaires sont toujours prêtes à ressurgir pour faire face à la menace grandissante de l'exclusion."

Lagrée insiste sur le fait qu'il n'y a pas absence de normes et il repère chez ces jeunes un certain nombre de "règles". Par exemple: "On quitte l'école tôt, mais il ne s'agit pas d'échec. C'est pour "profiter de sa jeunesse". A cet âge, on ne cherche même pas, même plus, un emploi, puisque l'on sait grâce à l'expérience des copains qu'il n'y a aucune chance d'en trouver un avant d'avoir fait son service militaire. Au retour dudit service pour les garçons, autour de 20-21 ans pour les filles (...) les choses deviennent sérieuses, il faut penser à s'établir, à trouver "un job peinard" et stable, à être comme tout le monde, rejoindre la norme. Car le terme de la jeunesse reste fixé à 25 ans, tournant symbolique s'il en est, mais à partir duquel on commence à se penser comme un exclu définitif, comme un raté, un paumé, à moins que l'on envisage de se tourner vers une délinquance caractérisée. Dans le système de représentation des jeunes de la "galère", les étapes du parcours vers l'âge adulte sont ainsi nettement définies".

IMMIGRATION ET EXCLUSION.

Selon Jacqueline Costa-Lascoux (pp.158 à 171), dans les pays anglo-saxons, les premières victimes de la pauvreté sont les "Black" et les "groupes ethniques". En France les processus de paupérisation sont plus complexes. C'est principalement la précarité économique, qui freine l'accès aux droits et aux institutions, qui éloigne des centres de pouvoir et de décision, qui enferme dans les "territoires de la misère", quelles que soient les origines et les appartenances. "L'amalgame entre immigration et exclusion est abusif".

Cependant, "parce touchés de plein fouet par le chômage, certains travailleurs étrangers semblent avoir perdu leur légitimité sociale (...). Leurs enfants, bien que scolarisés en France s'inscrivent à leur tour sur la longue liste des demandeurs

d'emploi. La "déligitimation des pères" par le chômage ou la préretraite semble avoir, ces dix dernières années, profondément déstabilisé certaines familles immigrées.

Entre mars 1991 et mars 1993 (enquêtes emploi) le pourcentage de chômeurs par rapport aux actifs passe chez les Français de 8,6% à 10,5%; chez les travailleurs étrangers n'appartenant pas à la Communauté européenne de 22,5% à 27,2%. "Et lorsqu'on croise les trois variables – âge, sexe, origine – on obtient l'identification de la population étrangère la plus touchée: les jeunes filles de moins de 25 ans ayant la nationalité d'un pays tiers (hors Union européenne), soit 46%. Les chômeurs de longue durée sont aussi plus nombreux relativement chez les étrangers (36,3%) que chez les Français (32%). Mais ces données doivent être interprétées à la lumière des nationalités d'origine: en fait les Algériens, Marocains et Africains subsahariens représentent 70% du surcroît de demandeurs d'emploi entre 1992 et 1993.

Certains jeunes des banlieues expliquent leur absence de réussite scolaire et l'inexorabilité de leur situation de futur chômeur comme les marques d'une discrimination qui s'exercerait à leur égard. La Commission consultative des Droits de l'Homme montre bien que dans l'échelle des attitudes discriminatoires, les Maghrébins sont des cibles privilégiées des discours, des actes et des attitudes racistes. Mais des enquêtes plus détaillées révèlent la complexité de la discrimination: certains groupes se perçoivent comme principale victimes; ainsi en est-il des Turcs, alors qu'il sont peu cités par les autres interviewés.

Traitant de "racisme et exclusion", Michel Wieviorka (pp 344 à 352) montre que le racisme peut accompagner ou renforcer l'exclusion sur plusieurs registres éventuellement associés. En matière sociale, il expulse le groupe victime hors des rapports sociaux. Ainsi, dans les années 1930, les ouvriers blancs américains refoulaient le prolétariat noir hors de leurs syndicats. De même lorsqu'est agitée par l'extrême droite française le thème de la préférence nationale, par exemple dans l'emploi. Le racisme peut aussi promouvoir une exclusion politique ou institutionnelle, visant à entretenir, approfondir ou créer la privation des droits civiques, les restrictions à la citoyenneté.

Mais le racisme peut aussi être produit par l'exclusion. Dans un certain nombre de quartiers populaires, atteints directement ou indirectement par le déclin de l'industrie, la crise, le chômage, certains "Français de souche" vivent un profond sentiment d'abandon et de déréliction, alors qu'ils sont convaincus que l'immigration connaît une trajectoire sociale exactement inverse par l'accession à des aides publiques ou par l'existence de leurs réseaux communautaires perçus comme une menace pour l'identité nationale. Ce "racisme des exclus" n'est pas fonction de l'intensité de l'exclusion du groupe. Selon Wieviorka "l'apogée du racisme s'observe plutôt au fil de l'exclusion, lorsque les personnes concernées conservent une certaine capacité d'action individuelle, mais aussi collective."

L'exclusion sociale peut encourager aussi un racisme provenant de la part d'un groupe largement "racisé". C'est ainsi que les meilleures observateurs des quartiers dits difficiles notent l'existence de tendances antisémites chez certains jeunes issus de l'immigration d'Afrique du Nord. Ces tendances, complexes, procèdent bien évidemment d'une relation spécifique à la géopolitique du Moyen-Orient, et à une identification aux adversaires de l'Etat d'Israël, mais elles ont aussi à voir avec l'idée que les Juifs, comme minorité, s'en sortent mieux que les Arabes, et contrôlent le pouvoir politique, ou médiatique, ainsi que l'argent.

LA QUESTION S.D.F.

Pour Julien Damon et Jean-Marie Firdion (pp.374 à 386), à bien observer ce qui est rassemblé derrière le mot SDF, il apparaît un important éventail de situations, ne

serait-ce que face au logement, qui va de l'habitation dans la rue, jusqu'à l'habitat insalubre en passant par l'habitation de fortune ou l'hébergement chez des proches.

Face à la question SDF, les pouvoirs publics réagissent par des mesures d'urgence fortement médiatisées avec les limites et les effets pervers de ce type d'intervention.

Traitant du SAMU SOCIAL, les auteurs en montrent les limites. "En définissant un dispositif spécifiquement destiné à des personnes nommées SDF ou "exclues", il n'est pas vraiment possible de distinguer ce dont on parle réellement. On peut ainsi observer que très souvent les équipes d'intervention du Samu social ne bénéficient pas à ceux pour qui le service a été créé. Ainsi, de nombreuses personnes dont la situation d'éloignement du logement est plus ou moins prononcée utilisent ce dispositif pour aller vers des centres d'hébergement plus agréables que ceux qui sont traditionnellement ouverts à tous." Les auteurs sont aussi très critiques vis à vis des journaux vendus par de soi-disant SDF.

Un typologie de l'adaptation des SDF à l'espace public peut comporter les trois types suivants qui sont trois moments dans la carrière du SDF: la fragilisation, l'habitude, la sédentarisation.

La fragilisation correspond au comportement des nouveaux venus. Ce sont des individus tout à fait socialisés, mais vulnérables. Difficiles à reconnaître dans la foule, ils cachent leur nouvelle condition sociale. Ils font des références à un passé proche et des projets d'avenir.

L'habitude décrit le comportement de ceux dont la vie est depuis un moment organisée autour des réseaux de survie individualisés et collectifs. Déjà visuellement différents des autres utilisateurs de l'espace public de par leurs vêtements et leur mauvaise santé apparente, ces personnes peuvent faire l'objet d'une intervention sociale régulière.

La sédentarisation est la phase de l'adaptation à la rue des personnes qui correspondent à la figure traditionnelle du clochard. Le refus des règles, leur mode de vie, la misère vécue avec indifférence ou défi, leur propre aspect avaient fait d'eux des personnages idéalisés par le cinéma, la radio, la chanson ou le roman. Ils ont un rapport au temps qui reste de l'ordre de l'instant. Ils n'ont souvent aucun projet d'avenir et peu de souvenirs du passé, sinon de l'ordre du fantasme. Habitués et sédentaires s'adaptent à l'espace pour y développer des activités qui sont souvent précaires, illégales ou dangereuses: la manche, la drogue et la prostitution en sont de brutales illustrations.

La carrière des SDF peut se développer autour de deux réseaux parallèles de survie: -réseau de parenté, des amis, du travail au noir et des combines - réseau assistanciel plus administratif qui fait du SDF un usager de services publics ou privés dont les rouages lui sont parfaitement connus, lorsque c'est un habitué ou un sédentaire.

"La question SDF, selon les auteurs, pointe de gigantesques dysfonctionnements qui sont aujourd'hui rassemblés dans la question de l'exclusion. La "lutte" qui s'installe reste bien vague quant au partage entre les différentes autorités ministérielles, quant aux définitions qui ne sont pas toujours produites, à un moment où la thématique de l'exclusion fait trop oublier celle des inégalités. Si l'on reste bien centrés sur les plus démunis parmi les plus démunis, on doit être capable de tenir le début du fil qui permettra de démêler l'écheveau des difficultés liées à cette crise majeure. Affirmer la nécessité de la connaissance et de l'évaluation permet de sortir du domaine de l'incantation et de l'idéologie qui trop souvent entoure les dispositifs d'aide aux SDF."

TERRITOIRES DE L'EXCLUSION.

Les territoires de l'exclusion, ce sont pendant longtemps dans la France du XIXè puis du XXè siècle, les taudis étudiés par Roger-Henri Guerrand (pp 218 à 226). L'enquête de 1906, portant sur les conditions de logements dans 616 villes de plus de 6000 habitants, montre que "loi d'airain" d'une seule pièce pour les familles populaires ne souffre guère d'exception.

Après 1914 les nouveaux occupants de la banlieue autour de Paris sont les ouvriers qui ont décidé de recourir à l'"autoconstruction". S'ouvre l'ère des "bicoques" les plus hétéroclites édifiées avec des matériels de fortune , planches de récupération, carton bitumé , bidons de tôle, vieux pneus. Puis viendra autour de Paris et Marseille le temps de bidonvilles dont on décide l'éradication en 1954. Pour loger la population des bidonvilles on décide de créer des cités d'urgence dont la population est étudiée par Jean Labbens (pp 229-235) entre 1963 et 1966. dans plus des deux tiers des cas les habitants de ces cités se révélaient incapables d'obtenir des ressources suffisantes et régulières pour être admis dans un HLM.

Les grands ensembles se mettent à fleurir, alors que les îlots insalubres continuent à subsister dans le coeur des villes. En 1995, dans le célèbre quartier Saint Antoine, 2000 habitations ne répondent pas aux normes d'hygiène par l'absence de sanitaires.

BANLIEUES ET QUARTIERS DEFAVORISES.

Pour Marc Oberti (pp. 237-247), ce qui semble vraiment caractéristique de la crise urbaine des années quatre-vingt, ce n'est pas seulement le renforcement des problèmes sociaux tels que le chômage, l'habitat délabré, l'échec scolaire, le vandalisme, la petite délinquance, les émeutes... mais surtout leur concentration dans des espaces spécifiques. "C'est d'ailleurs cette visibilité due à la localisation marquée de l'exclusion en milieu urbain qui a conduit à réduire, surtout en France, la question sociale à la question des banlieues et des quartiers défavorisés, et à concevoir la territorialisation de l'action sociale comme le principal remède contre l'exclusion en général."

Les périodes d'industrialisation et de mise en valeur des territoires ont eu de profondes conséquences sur les déplacements de population et les modes d'installation dans les villes. Ce n'est donc pas un hasard si les villes qui affrontent le plus durement la crise urbaine aujourd'hui sont aussi celles qui ont été marquées par l'industrialisation. Dans une situation de crise et de restructuration de la vieille industrie, elles doivent faire face à des situations marquées par la crise de la représentation, de l'identité et de la culture ouvrières, le chômage de longue durée, l'installation définitive d'une importante population immigrée, et la réhabilitation de quartiers populaires en voie de détérioration.

Par ailleurs l'éclatement du monde social lié à l'industrie a conduit à un déficit d'intégration dans les quartiers populaires. Sur le plan politique et civique d'abord, avec la crise du militantisme et des partis de masse, sur le plan social ensuite, avec la mise à l'écart du marché du travail d'une vieille génération d'ouvriers et la précarisation de la frange la plus jeune et la moins qualifiée. Les villes beaucoup moins marquées par l'industrie et qui avaient surtout des fonctions administratives et tertiaires ne connaissent pas de crise urbaine aussi aiguë.

Les grands aménagements (voies ferrées, autoroutes, aéroports, parkings, hôtels, grandes surfaces) qui accompagnent les processus urbains contemporains concernent le plus souvent la périphérie. On voit ainsi les axes de communication,

pensés et réalisés surtout pour desservir les points névralgiques de la ville, enclaver ou isoler des quartiers déjà défavorisés qui se trouvent encore plus dévalorisés.

La privatisation et la logique de rentabilité des services urbains de base (eau, gaz, transport, nettoyage, voirie) contribuent dans quelques pays (l'Angleterre par exemple) à créer des espaces urbains de seconde zone sous-équipés et parfois coupés de l'accès à des services aussi essentiels.

La plupart des quartiers touchés par la crise urbaine ne constituent pas justement de véritables espaces urbains caractérisés par la diversité, la complémentarité et l'accessibilité des divers éléments constitutifs de la ville. Ils concentrent quasi exclusivement du logement social collectif dans les banlieues ou de l'habitat privé et public vétuste dans le centre des villes, ou constituent, dans le meilleur des cas une juxtaposition de lieux, qui parce qu'ils ne s'imbriquent pas pour créer du tissu urbain, donnent précisément cette physionomie particulière aux banlieues: des tours, des écoles, parfois quelques commerçants séparés par des parkings et ce qui veut être des espaces de jeu.

Il faut surtout insister sur les caractéristiques sociales des populations qui y vivent. C'est sans doute moins l'appartenance sociale, en tant que telle, que la concentration de positions de fragilité et de précarité sociale, voire pour une minorité de marginalité prononcée qui marque l'évolution récente de ces quartiers.

En Angleterre la classe moyenne n'a jamais résidé dans le logement social. Pour Marco Oberti, en France le changement de politique d'aide au logement social, en passant de l'aide à la pierre (contribution directe à la construction de logements) à l'aide à la personne (développement de diverses allocations logement) a fortement contribué au départ des couches moyennes du parc social pour accéder à la propriété. En Belgique on observe des phénomènes a peu près semblables.

Le contrôle des organismes de logement social donne lieu à de véritables stratégies politiques qui peuvent conduire dans certains cas à des politiques de concentration/rélégation de populations ciblées. Par ailleurs, les habitants par leurs propres catégories de jugement et d'appréciation de l'habitat contribuent fortement à hiérarchiser l'espace urbain. Ainsi les étrangers voulant bénéficier des solidarités communautaires privilégient parfois des quartiers où leur communauté est déjà largement représentée.

La focalisation et la superposition des programme sociaux sur ces espaces urbains à la dérive conduisent à les stigmatiser encore plus. Pour Oberti c'est particulièrement marqué dans le cas français avec les multiples dispositifs de la politique de la ville et les programmes parallèles (européens, nationaux ou locaux). Des quartiers se sont ainsi retrouvés catalogués et étiquetés comme quartiers difficiles, amplifiant le départ de catégories sociales ne supportant plus ce stigmate. Tous ces éléments doivent inciter à la plus grande prudence dans l'usage de la notion d'exclusion pour désigner ces quartiers et ces populations.

Enfin la médiatisation, très souvent sensationnaliste de la crise urbaine, privilégiant surtout la violence et les émeutes, a largement contribué à diffuser et à renforcer l'image négative de ces quartiers.

SEGREGATION PAR L'ECOLE.

Agnès van Zanten (pp. 281-291), étudiant la fabrication et les effets de la ségrégation scolaire, note que pour des raisons historiques et politiques, la création des établissements scolaires et le choix de leur implantation ont toujours été étroitement subordonnés aux logiques de peuplement et aux politiques d'urbanisation. A travers la création de la carte scolaire sous la Vè République, carte

participant à une politique plus globale d'aménagement, le fonctionnement des établissements scolaires a été rendu étroitement dépendant des fluctuations démographiques, des stratégies résidentielles et de la planification urbaine.

Etudiant une petite ville de province, Agnès van Zanten constate qu'il existe même au niveau de l'enseignement primaire, des établissements "cosmopolites" qui attirent une population extérieure au secteur délimité administrativement et des établissements "localistes" qui ne recrutent que dans leur secteur. Or, ces recrutement ne sont pas socialement neutres: les établissements "localistes" se révèlent plus ségrégatifs que leur zone d'implantation, c'est à dire concentrent une population généralement plus défavorisée que la moyenne du secteur, alors que les établissements "cosmopolites" accueillent une population nettement plus favorisée venant de divers secteurs voisins.

Dès l'enquête de 1983-84 sur Gennevilliers a été mis en évidence l'importance du mouvement d'évitement des écoles primaires d'un quartier populaire de la ville. La reconstitution de la carrière d'une cohorte d'élèves ayant commencé le cours préparatoire dans deux classes d'un même groupe scolaire faisait apparaître une "évaporation" de 30% de l'effectif initial dès la 1ère année et de 68% au bout de six ans. Les "évaporés" étaient majoritairement de bons élèves issus de familles françaises plus qualifiées que les autres.

L'image de l'école peut aussi exercer un effet propre sur l'image du quartier. En effet, les rumeurs et les ragots concernant les caractéristiques du public de l'établissement, le climat qui y règne, la valeur de son enseignement ou les résultats scolaires des élèves qui le fréquentent, tels qu'ils sont colportés par les agences immobilières, les habitants ou les enseignants eux-mêmes, peuvent jouer un rôle essentiel dans l'élaboration des stratégies et des politiques résidentielles.

Aux pratiques parentales aboutissant à accentuer la ségrégation correspond une évolution parallèle des pratiques des acteurs scolaires. "Un des moyens privilégiés pour faire face aux difficultés d'enseignement et aux problèmes de maintien de l'ordre créés par l'augmentation des effectifs et par l'accroissement de l'hétérogénéité interne, a été pour les chefs d'établissement et les enseignants, de répartir les élèves dans des groupes relativement homogènes, en fonction de dispositifs pédagogiques comme les classes de niveau ou d'options, notamment en matière de langues étrangères, plus ou moins clairement affichés. Cette recherche d'une maîtrise interne du recrutement se trouve actuellement renforcée par le poids des pressions parentales".

Agnès van Zanten s'interroge aussi sur les politiques de "discrimination positive" du type des ZEP. "Si cette politique a pu ici et là porter des fruits en empêchant la dégradation des résultats scolaires des enfants ou l'escalade de la violence dans les établissements situés dans les quartiers difficiles, elle a aussi produit un "effet pervers" lié au caractère perçu comme stigmatisant du label ZEP et au choix de s'intéresser davantage aux élèves le plus en difficulté, à savoir celui de favoriser ou accentuer la fuite des familles et des élèves les plus favorisés de ces établissements, renforçant ainsi la ségrégation existante".

La composition sociale et ethnique des établissements exerce une influence déterminante sur les résultats scolaires des élèves, c'est à dire qu'avec les mêmes caractéristiques scolaires de départ, "un élève de milieu populaire a plus de chances de progresser dans un établissement hétérogène ou "bourgeois" que dans un établissement concentrant des catégories défavorisées, en raison notamment du poids des expectatives de maîtres et du rôle d'entraînement des camarades". Les études britanniques ont notamment bien mis cela en évidence au niveau des classes.

Si l'on s'intéresse au rôle que joue l'école dans l'intégration des parents dans les écoles élémentaires et, au delà dans leur intégration au quartier et à la ville, on observe que certains types de concentration de population peuvent favoriser la participation scolaire et les échanges entre parents, alors que d'autres les découragent. Dans une étude réalisée dans la banlieue lyonnaise, il apparaissait, par exemple, que la participation des parents aux réunions et aux activités de l'école se situait à son minimum dans l'école "ghetto" de la commune, fréquentée à plus de 90% par des enfants d'immigrés; en revanche la participation était la plus forte dans une école, très populaire, elle aussi, mais fréquentée majoritairement par des enfants d'ouvriers français. Les mêmes tendances se faisaient jour quand on cherchait à analyser le rôle de l'école dans la constitution de réseaux d'entraide ou d'amitié entre parents.

En ce qui concerne l'intégration des enfants d'origine étrangère, les résultats des recherches apparaissent contradictoires: certains travaux concluent à l'importance du rôle intégrateur de l'école, d'autres au développement du racisme au sein de l'institution.

AMBITION ET LIMITES DES POLITIQUES SOCIALES.

Dans quelles mesures les politiques sociales telles qu'elles ont été mises en oeuvre au cours de ces dernières années pour lutter contre le développement de l'exclusion sont-elles adéquates? Telles sont les questions auxquelles tentent de répondre un certain nombre de contributions.

PROBLEMES POSES AUX ETATS-PROVIDENCE.

Considérant cette question François-Xavier Merrien (pp 417-426) constate que l'exclusion met à mal l'architecture de systèmes constitués originellement dans une optique de société de quasi-emploi. Il examine successivement les trois types d'Etat-providence.

Le modèle bismarkien ou assurantiel familier aux Français et Allemands où les actifs paient pour les retraités, les actifs pour les chômeurs, les bien-portants pour les malades...a tenu compte dès le départ de l'existence de populations ne pouvant gagner par leur travail le droit à protection. D'où la mise en place de systèmes d'aide sociale, filets de protection complémentaire, mais devant rester résiduels.

Ces pays cherchent aujourd'hui à évoluer partiellement vers un système dit de solidarité nationale (c'est à dire fiscalisé) afin de couvrir les besoins sociaux dans les domaines hors travail.

Dans ce modèle l'action publique est complétée par l'intervention d'une myriade d'associations privées ou semi-publiques. Nathalie Hanet-Kania (pp. 438 à 448) étudie les rapports entre l'Etat et les associations humanitaires en France. L'ensemble de ces rapports s'établirait dans un continuum dont les extrêmes sont repérés par deux types idéaux: la relation de dépendance et la relation d'autonomie. "Au cours de ces trente dernières années, quatre types de facteurs ont joué un rôle important dans l'évolution de la relation associations-pouvoirs publics: tout d'abord le développement de la vie associative et les mesures prises en sa faveur au début des années quatre-vingt; la décentralisation; la persistance de la crise économique et sociale; l'apparition et la prise de conscience d'enjeux de société importants tels que les processus d'exclusion, l'épidémie du sida."

Analysant l'Allemagne Franz Schultheis (pp 428 à 437) montre que le concept d'"exclusion" est inexistant dans le discours allemand. Lors d'un sondage récent 50% affirment que la pauvreté n'existe plus du tout, 30% ne se disent pas en état de répondre et seulement 20% affirment que la pauvreté n'a pas encore disparu de manière définitive.

Alors que l'esprit des lois en matière d'aide sociale s'avère relativement généreux en Allemagne, la mise en pratique bureaucratique par les offices locaux peut se montrer en revanche assez parcimonieuse. Compte tenu de la crise financière chronique des villes allemandes et du manque de soutien de la part d'une population qui refuse de voir la pauvreté, les acteurs officiels sont tenus à restreindre les montants des aides, d'autant plus que les allocataires sont souvent soupçonnés d'abuser. Il y a un décalage fâcheux entre la loi et la pratique , mais aussi une grande hétérogénéité géographique.

Parmi les moyens de pression et de dissuasion légitime de plus en plus souvent utilisés (surtout envers les demandeurs d'asile) se trouve la pratique du bon d'achat réservé à une quantité ou un produit donné, réduisant très largement l'autonomie du bénéficiaire et s'accompagnant en plus d'un effet de stigmatisation, ce dernier se faisant inévitablement identifier par les employés et les acheteurs des magasins. Une autre technique adoptée vis à vis de ceux considérés comme ne sachant pas gérer un budget consiste à utiliser un mode de paiement journalier obligeant chaque jour à passer à l'office local qui remet la somme due.

A côté des pauvres déclarés officiellement, nombre de pauvres préfèrent cacher leur misère. En effet, en vertu du principe de subsidiarité, l'aide sociale allemande exprime clairement la priorité accordée à la solidarité familiale et aux obligations alimentaires de droit privé par rapport à la solidarité collective. L'office d'aide sociale procède donc automatiquement à un recouvrement des sommes "avancées" à ses clients et se fait rembourser par des voies et des procédures juridico-bureaucratiques souvent très pénibles pour les allocataires et leurs proches, ce qui fait renoncer d'avance bon nombre d'ayants droit potentiels.

A côté du modèle bismarkien, F.X.Merrien (déjà cité) distingue le modèle universaliste et les Etats-providence résiduels. Le modèle universaliste développé dans les pays scandinaves consiste en l'offre de services universels, c'est à dire offerts à tout citoyen et financés par l'impôt. La part prise par le secteur public est traditionnellement très importante, le secteur privé et associatif est faible.

Comme en Allemagne ces sociétés ont de la peine à admettre l'impensable, l'existence de la pauvreté et de l'exclusion dans une société qui se pense comme le "Welfare state" advenu à son stade ultime de développement. Elles insistent sur la responsabilité personnelle des individus. Par exemple, au Danemark et en Norvège, pour continuer de percevoir des prestations de maintien de revenu (jeunes sans emploi), il est indispensable de participer à un programme de formation professionnelle.

Les Etats-Providence résiduels: Etats-Unis, Royaume Uni, Nouvelle Zélande privilégient une politique de ciblage des efforts sociaux sur les plus démunis. La caractéristique de ce système est de reposer sur une méfiance et une stigmatisation des pauvres. Il est toujours suspect de profiter du travail des autres. En Grande Bretagne, comme en Nouvelle Zélande la situation des pauvres sans emploi s'est considérablement détériorée au cours des dernières années , mais en plus les travailleurs à faible qualification ont vu leur niveau de vie baisser à un point tel qu'ils sont souvent obligés de cumuler plusieurs emplois pour survivre.

Le phénomène est particulièrement net aux Etats Unis. La légitimité des politiques sociales est mise en doute; on en dénonce les effets pervers. Trop généreuses, les

politiques sociales pousseraient les individus à préférer l'assistance au travail. La politique d'aide aux familles pauvres encouragerait l'irresponsabilité sexuelle chez les jeunes des minorités (croissance de la catégorie des mères-célibataires très jeunes). Le marché est considéré comme la seule voie possible pour réduire la pauvreté et le sous-emploi: tous les artifices qui empêchent l'ajustement des salaires à la baisse jouent contre l'emploi.

Concernant la politique sociale aux Etats-Unis on peut lire la contribution de Sylvie Morel (pp 472-483) concernant le "Workfare" qui concerne surtout les familles monoparentales pauvres presque entièrement dirigées par des femmes. "La prééminence d'une conception de la pauvreté en termes de responsabilité individuelle fait du "workfare" une institution donnant aux allocataires l'occasion, sinon l'obligation, de s'acquitter de leur dette envers la société". Ces programmes orientés exclusivement vers "l'insertion professionnelle" sont censés lutter contre la "dépendance" des allocataires de l'aide sociale.

NOUVELLE ECONOMIE REPRESSIVE.

Thierry Godefroy (pp 449 à 459) observe que "la nouvelle organisation des peines qui repose sur l'effacement de la place de l'amende, le développement massif de prises en charge par le milieu ouvert et un accroissement de la sévérité se traduisant par des durées de détention plus longues, serait plus en rapport avec le contrôle d'une population croissante, les jeunes adultes en état d'attente entre scolarité et travail stable."

"Le développement du milieu ouvert jusqu'aux marges des prises en charge sanitaires et sociales est de plus en plus enserré dans des politiques transversales, tout en s'adossant sur la menace de sanctions plus lourdes: espace flou de gestion de l'exclusion, il reste pénal, non par généalogie, mais par menace".

Le milieu ouvert apparaît mieux adapté au contrôle de ces populations. Ces mesures sont moins coûteuses budgétairement que l'enfermement, ce qui est important en période de contrainte budgétaire. Elles assurent un meilleur contrôle des populations que les peines d'amende et elles laissent un volant de main d'oeuvre non qualifiée peu exigeante qui peut être nécessaire au développement du secteur des services et à de nouvelles formes d'organisation de la production faisant largement appel à la précarité et à la mobilité. Elles permettent une pression pénale non sur les "classes dangereuses" stricto sensu, mais sur des éléments marginalisés du marché du travail (particulièrement les jeunes et les étrangers) auxquels ne sont offerts comme perspective que l'acceptation d'une insertion sur le marché des emplois atypiques ou des sanctions carcérales notamment en cas de récidive.

"Dans leur mode d'exécution, ces politiques transversales associent souvent plusieurs registres: actions relevant du pénal, de politiques sociales ou de l'emploi. Sous l'unité apparente de la perspective très générale de l'insertion, ces politiques visent une multiplicité de cibles: pauvreté, précarité, marginalité, immigration, délinquance... Le risque délinquance est ainsi dilué parmi l'ensemble des risques sociaux."

Les études sur le développement du "sentiment d'insécurité" mettent l'accent sur son lien avec la précarisation économique et la dislocation du tissu social. Les profondes mutations du marché du travail et leurs conséquences, le chômage, suscitent un sentiment d'insécurité ou de vulnérabilité sociale (au sens de l'état d'esprit de celui qui ne se croit pas à l'abri du danger). Les enquêtes d'opinion sur le chômage montrent bien les rapports entre cette inquiétude et les perceptions de la situation économique et sociale. L'absence de réponses à cette peur sourde, ou ce qui est perçu comme telle, rend possible un déplacement vers une insécurité plus ciblée, mettant en cause la délinquance. Un glissement s'opère ainsi de "l'insécurité sociale"

– liée aux mutations profondes de l'emploi – vers la punitivité. Des professionnels de la police et de la justice peuvent répondre à ces attentes par des pratiques de répression plus sévères.

L'absence de perspectives de changement social ou politique et la focalisation du discours politique sur l'opposition exclus–inclus ont pu favoriser la montée d'une vague de moralisme et la recherche de "boucs émissaires moraux".

"Dans ce contexte, la mise en place ou le renforcement de dispositifs législatifs et de pratiques de répression concernant certaines infractions spécifiques vise, tout au moins partiellement, à répondre à cette montée du "sentiment d'insécurité". On peut citer la législation concernant l'usage et le trafic de stupéfiants, ou le non–respect des réglementations sur le séjour des étrangers. Ces mesures intéressent au premier chef des "populations cibles" de la justice pénale, jeunes et étrangers (ou suspectés de l'être), qui sont aussi celles que la restructuration du marché du travail touche particulièrement".

Les résultats des premières analyses françaises montrent bien la rupture intervenue dans les années quatre–vingt. Elles soulignent la concomitance entre les mutations du marché du travail et les transformations de la répression pénale.

QUE FAIRE CONTRE L'EXCLUSION SCOLAIRE.

François Dubet (pp. 497 à 506) note d'abord que l'école républicaine telle qu'elle a été conçue au départ et a fonctionné pendant nombre de décennies n'était pas celle de l'égalité des chances et de la mobilité sociale. En terme d'intégration, ce système a eu un avantage considérable car il est apparut juste dans un monde injuste. En effet, ce n'était pas l'école qui opérait les grandes distributions sociales, mais la société inégalitaire elle–même, dans la mesure où c'est d'abord la naissance qui fixait l'accès à telle ou telle formation. Ainsi la gauche a pu s'identifier à l'école républicaine qui n'intervenait pas sur les destins sociaux, sinon de manière positive en offrant des chances à quelques–uns des meilleurs. Le personnage du boursier apparaissait comme l'image de la justice de cette école. Même très ségrégative (la grande majorité des élèves ne dépassait pas le stade du primaire) elle permettait une socialisation.

Aujourd'hui la sélection ne se fait plus en amont des études, mais au cours même des études. A une sélection sociale préalable se substitue une sélection scolaire en continu. "On produit de plus en plus de qualifications scolaires, en même temps que de plus en plus d'inégalités". Il n'en demeure pas moins qu'on assiste à une demande croissante d'école dans la mesure où les études apparaissent comme le moyen de différer une entrée improbable sur le marché du travail et même si la rentabilité des études est largement déclinante. Les diplômes se multiplient et se dévaluent car l'économie ne suit pas.

Un autre des grands problèmes de l'école d'aujourd'hui est celui de l'apparition de nouveaux publics "désaccordés" avec les demandes traditionnelles de l'institution. "Il s'agit d'abord de la jeunesse et de l'adolescence elles–mêmes, qui ont du mal à trouver leur place dans une vie scolaire qui ne peut plus laisser totalement la culture et la vie juvénile à la porte de l'école. Le problème de la citoyenneté lycéenne et de la discipline se pose avec une acuité nouvelle dans une école de masse où tous les élèves n'ont pas été "programmés" pour suivre de longues études". Ceci est particulièrement net dans les milieux populaires. Il ne faut pas oublier que l'école républicaine traditionnelle ne rencontrait guère les adolescents de milieux populaires, précocement placés en apprentissage ou au travail.

Durant les 15 dernières années, l'opinion publique et les experts ont été tentés par un syllogisme simple: les jeunes les moins qualifiés étant plus souvent chômeurs, il

importe de qualifier tous les élèves pour réduire le chômage. Sans doute y-a-t-il quelque vérité dans cette formule, même si elle oublie que le chômage est d'abord un problème économique et qu'une jeunesse parfaitement qualifiée ne le ferait certainement pas disparaître. Simplement, avec un taux de chômage élevé, ce sont les plus faibles qui en sont les premières victimes.

François Dubet ne parait pas craindre, comme le fait Agnès van Zanten, les effets pervers des discriminations positives. Il pense que trois grands principes devraient guider une politique susceptible d'atténuer les effets de l'exclusion scolaire et il place au premier rang un "engagement plus résolu dans des politiques de discrimination positive". Le deuxième principe devrait être construit sur la diversification des modalités de l'excellence scolaire encore trop souvent identifiée aux seules "voies royales". Enfin, l'école ne peut se satisfaire d'être un marché des qualifications, elle doit aussi être le lieu d'apprentissage d'une civilité qui ne se réduit pas aux cours d'instruction civique. Quels sont les droits des élèves, quel est leur rôle dans la vie des établissements? La République n'est pas uniquement un ensemble de principes, elle doit être aussi un ensemble de pratiques.

POLITIQUES D'INSERTION.

Simon Wuhl (pp.507-518), examinant les propositions de politiques d'insertion distingue trois pôles. Le premier privilégie l'idée d'un "revenu minimum" garanti pour les chômeurs, sans contrepartie obligatoire sous forme d'engagement dans un processus d'insertion. Il craint les conséquences d'une simple allocation d'assistance, "avec peu d'effets sur le rétablissement d'un lien social nécessaire au sentiment d'appartenance à une communauté nationale". Concernant le "revenu d'existence", on peut lire la contribution de Denis Bouget et Henry Noguès (pp.540 à 552).

C'est pourquoi un 2è pôle de réflexion met l'accent sur la "participation à l'échange social", celle-ci justifiant l'octroi d'un revenu au même titre qu'une intégration au sein de la sphère productive. "Pour les tenants de cette thèse, l'engagement dans un projet collectif, sous quelque forme que ce soit favorise la communication et le fonctionnement social (à l'exemple de l'engagement d'un allocataire dans un contrat d'insertion du RMI, par exemple). Ce qui pourrait justifier la perception d'un revenu. Cela au même titre, par exemple, que les salariés "indirectement productifs" - qui ne participent pas directement à la production de biens et services marchands - employés dans le secteur public et les administrations".

Dans une 3è approche, les notions "d'utilité collective" ou "d'intérêt général" permettent de définir un champ d'activité afin de préciser les formes possibles de participation à l'échange social. Certains envisagent d'explorer, à partir de formes de contrat public subventionné, les pistes de création d'un "tiers secteur d'utilité sociale", répondant à des besoins non satisfaits dans des domaines de l'environnement, des services de proximité, ou de l'animation urbaine.

Simon Wuhl manifeste son scepticisme vis à vis de ces diverses approches. Il considère comme "peu probable" qu'elles ouvrent des perspectives crédibles adaptées, alternatives à l'intégration par l'emploi ordinaire des chômeurs en voie d'exclusion. "En effet, la même contradiction se retrouve au sein de chacune de ces démarches: elles cherchent toutes à concilier la lutte contre le chômage et l'exclusion, d'une part, la remise en cause de l'emploi classique comme moyen privilégié d'intégration socio-économique, de l'autre.

"Malheureusement, les exclus sont déjà dans une telle situation d'insécurité économique qu'ils semblent particulièrement mal placés pour expérimenter des formes nouvelles et peu définies de participation à l'échange social ou d'exercice d'une citoyenneté active. C'est plutôt au sein des milieux bien intégrés qu'une base

sociale est à constituer pour explorer de nouvelles pistes dans ce domaines. Il ne faudrait pas que le problème des chômeurs et des exclus apparaisse comme un prétexte pour un discours des couches moyennes s'adressant aux couches moyennes ".

Analysant par ailleurs les contradictions des politiques d'insertion qui "se contentent d'adapter les chômeurs au modèle productif", Simon Wuhl les résume de la façon suivante.

1) Les chômeurs les moins qualifiés (ou en difficulté) accèdent essentiellement à des dispositifs situés en amont de l'emploi: stages de formation/insertion et activités d'utilité collective. Or ces mesures débouchent rarement sur de véritables emplois.

2) Les chômeurs les plus qualifiés (ou les plus proches de l'emploi) accèdent en revanche aux dispositifs d'alternance, ceux où l'insertion s'exerce en entreprise, et dont les performances sont bien meilleures en terme d'accès à des emplois stables. Selon Wuhl, la bonne performance des formules d'insertion en entreprise ne s'explique pas par le simple fait que celles-ci sélectionnent les plus qualifiés ou les plus employables des chômeurs: lorsqu'un jeune non qualifié accède à un contrat de qualification, il a deux fois plus de chances (environ 60%) d'intégrer l'emploi ordinaire que s'il ne bénéficie pas d'une telle mesure.

Les expériences d'insertion qualifiantes en entreprise ordinaire comportent, au delà de leur diversité, certaines caractéristiques communes qui tracent des perspectives pour une conception de l'insertion "branchée" sur le système productif.

1) Une mise en relation de l'insertion avec le fonctionnement du marché du travail local. Les actions s'organisent sur un bassin d'emploi et non, comme c'est le cas ordinaire, sur un territoire urbain façonné en fonction d'une logique administrative ou politique.

2) La construction d'une médiation entre la sphère de l'insertion et le milieu de l'entreprise, par la mobilisation d'opérateurs économiques (consultants, experts en organisation du travail, formateurs en entreprise, etc...)

3) Un renversement par rapport à la logique habituelle d'adaptation de la personne aux structures économiques existantes: ici, au contraire, les problèmes que connaît l'entreprise – définition des qualifications requises, rigidité de l'organisation du travail, etc. – constituent un point de départ pour greffer des opérations d'insertion, en liaison étroite avec des besoins de main d'oeuvre ainsi mis en évidence.

4) L'élaboration au sein de l'entreprise de formes d'ingénierie permettant d'articuler la formation et le suivi social à l'évolution du contenu de l'emploi occupé par un chômeur en insertion. Il est possible alors de constater qu'à l'aide de telle méthodes on apporte des réponses appropriées au besoin latent en main d'oeuvre peu qualifiée, qui ne trouve pas de solution dans le cadre des conceptions traditionnelles de l'insertion.

Simon Wuhl note que de telles expériences ne se développent qu'à une échelle restreinte: il considère qu'une impulsion au niveau interprofessionnel ou des branches, ainsi qu'une impulsion de l'Etat, en lien avec une réduction du temps de travail, permettrait l'évolution vers un "modèle qualifiant", ceci sans oublier le lien entre insertion et système productif local.

POLITIQUES URBAINES EN EUROPE.

Patrick Le Galès (pp.556-564) note qu'à partir des années 1980, la politique urbaine dominée jusqu'alors par le corps des Ponts et Chaussées, va être progressivement

rebaptisée "politique de la ville". Il s'agit d'une politique concernant les quartiers en difficulté qui s'appuie sur la réhabilitation du logement social et sur la mise en place d'une animation sociale pour lutter contre les différentes formes d'exclusion. Conçue à l'origine comme la multiplication de dispositifs innovants à durée de vie limitée (éducation, culture, justice, action sociale), cette politique est progressivement institutionnalisée avec la création d'une Délégation interministérielle à la Ville (DIV), d'un ministère de la Ville, et avec l'intégration des dispositifs au sein de contrats de ville eux-mêmes partie prenante des contrats de plan. Cette politique a été présentée comme un modèle des nouvelles formes d'action publique, comme un symbole de la modernisation de l'Etat, comme une innovation conceptuelle: une approche globale comme mode d'action centrée sur le projet avec des modes de financement très variés.

La politique de la ville, "à la française" est donc inscrite dans le champ des actions qui visent à réparer le tissu social, à prévenir une dérive de groupes et de quartiers. Tout ce qui concerne le développement économique a été écarté, sauf à la marge (régies de quartiers, petits projets).

Une conception inverse prévaut en Grande Bretagne où le soutien aux grandes villes en terme de redistribution sociale a fait place à une politique de "régénération urbaine" imposant la compétition économique. Depuis 1979, l'ancienne logique qui s'appuyait sur l'aide sociale aux populations en difficulté et sur l'intervention publique pour suppléer l'absence d'acteurs privés et d'entreprises a été remplacée par une politique mettant l'accent sur le secteur privé et les mécanismes du marché. Le gouvernement britannique écarte systématiquement les autorités locales des programmes mis en place et réduit fortement leurs ressources. La création de richesses, le développement d'une culture d'entrepreneurs, l'adaptation, aussi dure soit-elle, aux règles du marché doivent prendre la place du développement de l'Etat-providence, du soutien et de la redistribution des richesses vers les zones en difficulté. L'exemple britannique se rapproche de l'exemple américain où la politique urbaine inclut une dimension de lutte contre l'exclusion , mais uniquement en termes de développement économique. La privatisation de réseaux, comme les transports, l'eau ou l'électricité, se traduit en Grande Bretagne par une nouvelle forme d'exclusion de centaines de milliers de familles ayant vu leur approvisionnement en eau et en électricité coupés.

Analysant les politiques menées par les villes dans divers pays européens P.Le Galès repère, malgré leur diversité, un certain nombre de tendances.

1) La réorganisation des services sociaux aux habitants, la décentralisation de ces services dans les quartiers (par exemple en matière de logements, de services sociaux) , notamment en Norvège, Danemark, Grande Bretagne et Pays-Bas.

2) La mobilisation de réseaux associatifs locaux, nationaux et transnationaux de lutte contre la pauvreté, comme en Allemagne (qui a sans doute le secteur le plus important en Europe), aux Pays-Bas et en Grande Bretagne. Les organisations religieuses jouent un rôle majeur au Danemark, en Italie et dans une moindre mesure en France.

3) Des actions en matière de formation, des politiques actives sur le marché du travail en lien avec les employeurs locaux; la création de projets de développement économique devant permettre l'emploi de chômeurs et de minorités défavorisées sur le marché du travail (Pays-Bas, France).

4) L'organisation et le soutien apportés à des groupes d'habitants engagés dans des démarches de projet, de micro-initiatives de développement économique, le soutien apporté à des groupes particuliers et à leurs besoins; immigrés, personnes âgées, groupes de femmes, femmes seules avec enfants, jeunes.

5) Actions en termes d'infrastructures: réseaux de transport pour les quartiers situés en périphérie, écoles, organisation de la sécurité des habitants, politiques de santé (contre la drogue, le sida), politiques sociales d'assistance ou de lutte contre l'illettrisme.

6) Soutien aux formes alternatives de vie économique (coopératives, régies de quartier, entreprises d'insertion); ce mouvement est plus important dans le nord de l'Europe, compte tenu de l'importance et de l'organisation des réseaux "alternatifs".

Les villes sont souvent associées à l'Etat et non pas opposées à lui, sauf si, comme en Angleterre, l'Etat initie lui-même le processus de réorganisations des politiques sociales. Mais la lutte contre la pauvreté dans les villes, en dehors des périodes de crise ou des politiques d'urgence par exemple pour les sans-abris, est encore loin de constituer une priorité politique claire, à défaut sans doute de mobilisation.

Il n'est bien entendu pas question de conclure. On appréciera simplement ce que dit Serge Paugam, reprenant Max Weber. "Le rôle des chercheurs n'est pas de proposer des solutions aux politiques, il est plus modestement de leur suggérer de poser les vraies questions et de réfléchir sur le sens, les inconvénients et les antinomies éventuelles des politiques.